

Garçon pratique

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 31

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

faillai pouai fère quemet Napoléon-lo-Vilho : gagni le duve bataille et dètieindre le duve s'è-cendie. Adan, l'appelle son piquiette et lài fâ : — Dis vâi, Bernâ ! trace ôo velâzdo po lào dere que l'èintretènant on bocon l'ècendie ein atteindènt que l'ausso fini per que !

Marc à Louis.

LES GERCES

QUELLES vilaines bestioles ! A quoi donc servent-elles ? Elles sont sœurs des cafards et des punaises, dont l'utilité est pour le moins tout aussi discutable. On dirait qu'elles ont été inventées par les tailleurs, les marchands de confections et les droguistes. Pour ces derniers, en effet, c'est une augmentation sensible de la vente de la naphthaline et autres insecticides.

Sitôt l'hiver fini, au premier soleil printanier, il faut serrer avec soin, dans les armoires ou tiroirs, les fourrures et vêtements de drap de la froide saison, afin de les soustraire, autant que possible, hélas ! car cela n'est pas aisé, aux perfides morsures de cette gent malfaisante qu'est celle des « gerces ». On prétend qu'en enveloppant ces vêtements dans des journaux, ils sont à l'abri de cette vermine. Serait-elle réfractaire à la prose des rédacteurs, ou est-ce l'odeur de l'encre d'imprimerie qui lui déplaît ? On ne sait. Toujours est-il qu'il y a des exceptions et que, parfois, en ouvrant le paquet soigneusement ficelé et dont les ouvertures ont été méticuleusement collées, une « gerce » s'en échappe, qui vous vole insolemment sous le nez. Le mal est fait. Même la naphthaline, dont l'odeur n'est pourtant pas des plus agréables, ne paraît pas les effrayer beaucoup ; elles la bravent.

Puis, quand reviennent les frimas, qui font sortir des tiroirs et des armoires fourrures et vêtements chauds, on constate avec stupéfaction un petit trou par ci, un petit trou par là, un commencement de calvitie au bonnet d'astrakan, quelques poils de moins au tour de cou de martre. C'est le témoignage décevant du travail sournois des « gerces ».

Faut-il que ces insectes néfastes aient tourmenté et indisposé la pauvre humanité pour qu'on ait eu l'idée de baptiser de leur nom une personne acariâtre, médisante, hypocrite et autres qualités du même acabit.

Les « gerces », c'est, durant la belle saison, l'angoisse des ménagères soigneuses et soucieuses du bon état de leur garde-robe. Tandis qu'elles sont en villégiature, heureuses d'avoir quitté leurs logis citadins surchauffés, une pensée les obsède, qu'elles cherchent en vain à chasser de leur esprit. Et cette pensée incessante, inexorable, leur gâte tout à fait le plaisir de la villégiature :

Que deviennent mes fourrures et mes vêtements divers ? Les « gerces », les maudites « gerces » les ont-elles respectés ?

Et si, rappelé par quelque affaire pressée, monsieur doit faire une apparition en ville, madame ne manque pas de lui dire :

« Mon cher, puisque tu vas en ville, tiens, prends mon trousseau de clefs et n'oublie pas d'ouvrir les armoires et tiroirs pour t'assurer qu'il n'y a pas de « gerces ». N'oublie pas, tu entends ! »

Et, le plus souvent, monsieur oublie.

Qui nous débarrassera des « gerces » et quand ?

X.

Le goût de l'ensemble. — Ça fait trois jours de suite que tu emmènes Didie avec toi... Tu devrais bien sortir aussi Pierrot !...

— Je regrette, mais Pierrot ne va pas avec la couleur de ma nouvelle robe...

Aux examens. — Le père à son fils. — Et tu es sorti premier à l'examen ?... Ça m'étonne beaucoup...

— Je te jure, papa !... D'ailleurs ça n'a pas été difficile : c'est moi qui étais le plus près de la porte !

Si vous n'y voyez pas d'objection. — Le docteur. — Je me vois dans l'obligation de vous opérer encore une fois au même endroit !

— Je n'y vois pas d'inconvénient, mais alors, à la place de me recoudre, mettez-moi des boutons à pression, ça sera plus pratique pour une prochaine fois !



FÊTE DES VIGNERONS

Les costumes.

LA fête des Vignerons sera extraordinaire sous le rapport des costumes. Jamais ils n'auront offert une telle variété et une telle richesse de couleurs. Cette fois, ils se présenteront sous un ordre tout-à-fait nouveau. Jusqu'ici, il fut de tradition que chaque troupe portait une couleur dominante ; bleu, couleur pervenche, pour la troupe du Printemps, rouge, couleur coquelicot, pour la troupe de l'Été, vert et or, couleur de pampre et de grappe, pour la troupe de l'Automne. Le corps des Suisses portait les couleurs fédérales, il arrivait empanaché et vêtu du rouge et blanc. M. l'abbé-président était habillé de violet, comme il convient à un dignitaire marchant appuyé sur la crosse. Seule, la troupe de l'Hiver n'avait pas de couleur dominante.

Le peintre Biéler, à qui la louable Confrérie a confié la tâche de dessiner les costumes, a rompu avec la tradition. Il laisse de côté le système des couleurs dominantes, mais, par contre, adopte une gradation partant de l'hiver pour finir à l'automne. Les teintes douces et ténues vont, en un crescendo admirable, passant par tous les tons, du tendre au vif. Régala pour les yeux, elles s'accroissent de saison à saison, pour éclater en un effet grandiose avec Bacchus et sa suite.

* * *

A ce propos, rappelons que demain, dimanche 31 juillet, la ville de Rolle sera en fête ; elle recevra la Fédération suisse des costumes nationaux qui, après avoir siégé le matin, à Lausanne, s'embarquera à Ouchy, à 15 h. 15, pour une excursion fort aimablement offerte par sa présidente, Mme Widmer-Curtat. Les autorités roloises mettent tout en œuvre pour que nos Confédérés gardent de leur passage à Rolle le meilleur souvenir.

La réception se fera dans le préau du château, décoré de fleurs ; l'Association des Vaudoises offrira un thé au comité, aux délégués et aux sociétaires en costumes nationaux. On n'ignore pas que ce cortège consiste en vingt-deux couples portant nos costumes cantonaux.

La Patrie Suisse. — Le numéro du 20 juillet (897) de la « Patrie Suisse » est aussi varié qu'intéressant. Il débute par un portrait de Pierre Girard, l'auteur du poème de la Fête des Vignerons. Il contient des monographies abondamment illustrées du pittoresque chemin de fer Yverdon-Ste-Croix et de l'Ecole Suisse de Céramique à Chavannes près Renens. Il montre les installations nautiques du Lido lausannois, à Vidy, et de Montreux-Plage près de Villeneuve ; les archers de trois abbayes vaudoises, réunis à Lausanne pour leur tir annuel. Il nous fait voir M. Coolidge en vacances et B. Mussolini moissonnant à la faucille, la Légation suisse à Tokio et son secrétaire, M. Alfred Brunner. Il évoque la fête fédérale des pontonniers et le Grand Prix suisse de motocyclisme. Une page humoristique d'Evert van Muyden couronne le tout. C. T.

A-PROPOS !

LE vénérable préfet de X... n'était jamais embarrassé ; il se tirait adroitement d'affaire même dans les cas les plus compliqués. Certes, on lui reprochait dans le monde des contrevenants d'avoir quelquefois la « main lourde », mais il est plus facile de critiquer les règlements que de les exécuter, et le magistrat dont le rôle est de réprimer les violations de la loi ne peut faire plaisir à chacun. Pourtant Monsieur Dujarret, c'était son nom, avait le don, précieux pour un magistrat démocrate, d'infliger les amendes avec grâce et

de décerner des blâmes en souriant. Esclave d'un texte légal inexorable, M. le préfet en appliquait les sanctions dans un esprit bienveillant, et l'élégance de son geste adoucissait, dans une certaine mesure, la sévérité du prononcé. Il s'était trouvé des humoristes pour dire de lui à ce propos-là : « il châtie celui qu'il aime ! »

Cet aimable fonctionnaire était « grand chasseur devant l'Éternel » ; il prisait fort la « fée verte », et il adorait la truite en toute saison, mais comme il affectait de s'acquitter des devoirs de sa charge avec une scrupuleuse honnêteté, il évitait soigneusement de se compromettre. « Impossible de lui faire accepter une „ Pernod ” verte ou blanche, et cela même en compagnie du sergent de gendarmerie ! » disait-on dans le pays. Un de ses intimes racontait, entre autres, un épisode significatif quant aux scrupules de cet honorable serviteur de l'Etat. Un jour de clôture de chasse aux chamois, un de ces gracieux quadrupèdes s'était trouvé au bout du fusil préfectoral alors que l'heure de la fermeture venait de sonner. M. Dujarret ferma les yeux pour ne plus voir l'objet de la tentation. Minute grave où le sentiment du devoir l'emporta sur la passion ! « Retro Satanas ! » L'arme resta muette et l'animal continua son chemin... pour aller tomber un peu plus loin sous le plomb d'un Nemrod qui chassait de compagnie. L'histoire ne dit pas sur quelle heureuse table fut servi ce gibier de la dernière heure !

Nous arrivons à l'objet de cette historiette.

La justice de paix de X... avait coutume de faire suivre une de ses séances d'une agape fraternelle, à laquelle étaient invités M. le préfet et M. le président du Tribunal.

Les convives réunis à la salle à manger venaient de faire mi-cérémonieusement mi-familiairement assaut de politesse réciproque lorsque le maître de céans, avec un petit air à la fois discret et malicieux, apporta des carafes d'eau et des verres. L'on se regarda sans exprimer ses réflexions et l'on jeta, de part et d'autre, un regard de convoitise du côté d'une certaine bouteille à la teinte révélatrice. M. Dujarret ne broncha pas.

— De l'anisette ! fit-il le plus sérieusement du monde.

— C'est bien cela, ajouta l'hôtelier qui avait ouï cette remarque pleine d'à-propos.

L'apéritif servi, chacun but religieusement ; on entendit claquer la langue mais personne ne dit mot.

La première partie du banquet, hors d'œuvres variés, eut pour effet de délier les langues, au sens propre et au sens figuré, mais ce fut avec une admiration mitigée d'effroi que l'on vit arriver, dans un lit de verdure, le second numéro du programme gastronomique : une truite colossale pêchée en temps prohibé !

— Une agréable surprise de l'assesseur Blanchet ! annonça joyeusement le juge de paix en désignant des yeux le collègue de la campagne qui s'effaçait modestement à l'autre bout de la table.

Il y eut une seconde de silence embarrassé ! Le juge ayant regardé du côté du préfet, eut le sentiment d'avoir commis un impair et aussitôt l'idée lui vint d'y apporter un correctif ; il ajouta : « j'oubliais de vous dire que l'assesseur Blanchet possède un vivier... ». Le dernier mot ne fut pas entendu car Blanchet s'écriait en même temps : « le plus fort de tout cela, c'est que je l'ai sortie à la main du grand canal ! »

Le juge était consterné.

Tout le monde restait figé dans l'expectative. M. le préfet, nous l'avons dit, ne perdait jamais le nord. Impassible et souriant, il trouva le mot de la situation ; attirant jusqu'à la hauteur de son assiette le corps appétissant de la reine du grand canal, il prononça sur un ton solennel : « je te baptise fêra ! »

Et ce fut au milieu d'un enthousiasme débordant que le festin s'acheva. A. Mex.

Garçon pratique. — Vous voulez épouser ma fille ? Mais, mon ami, vous n'avez pas d'argent !

— Si j'en avais, je ne vous demanderais pas à l'épouser.

UN ROMANCIER GAI D'AUTREFOIS

L Le spirituel chroniqueur du « Journal », M. Clément Vautel, s'est attelé à faire revivre le souvenir de Paul de Kock. Oui, parmi la jeune génération d'aujourd'hui le souvenir de Paul de Kock. Qui soupçonne le prestige dont jouissait ce fécond romancier de 1830 à 1860 ? Il y eut un moment où les ministres de Louis-Philippe oubliaient les affaires de l'Etat pour dévorer le dénouement de la « Laitière de Montfermeil », où les collégiens délaissaient Virgile et l'« Enéide » pour « Gustave le mauvais sujet », où les débats du romantisme risquèrent d'être éclipsés par l'apparition de « Georgette » ou de « Mon voisin Raymond ».

Si jamais le mot d'auteur populaire fut de mise, c'est vraiment pour caractériser Paul de Kock, et Théophile Gautier a pu dire avec assez de vraisemblance que les Russes étudiaient dans ses romans les mœurs parisiennes.

Paul de Kock était un primaire dans toute l'acception du terme ; il ne savait pas ce que c'est que le style et n'avait aucune prétention à en avoir. Victorien Sardou, qui occupa une grande place dans le théâtre, avait coutume de dire, lorsqu'il écoutait une pièce dans laquelle se trouvait quelque tirade châtiée, quelque passage littéraire : « Bon ! du style ! Voilà la pièce qui f... le camp ! » La masse, je crois, n'aime pas qu'un auteur se mette en frais pour elle ; elle veut qu'on lui parle le langage qu'elle parle elle-même, et elle a vite pris pour prétentieux ce qui est recherché.

Or, Paul de Kock, dans ses romans, était en parfaite harmonie avec ses lecteurs. Les personnages qu'il inventait n'étaient pas des héros, mais des bons-hommes qu'il coudoyait tous les jours, de grosses femmes du peuple, boulangères, charcutières, couturières, avec leurs « demoiselles » qui n'apprenaient pas le piano et ignoraient la danse. Il savait à merveille quelles étaient les plaisanteries, les lazzi de ces petites gens ; et il plaçait tous ses fantoches dans les mêmes situations ridicules qui pouvaient échoir à chacun un jour ou l'autre. Et l'effet qu'il tirait de ces marionnettes était sûr.

Elève de l'Ecole normale, je me rappelle qu'un jour, au cours d'une répétition je lisais sous mon pupitre « L'Homme aux trois Culottes » ; j'ai ri convulsivement, à tel point que j'ai fait scandale et que, seule, la punition par un pen-sum d'autant plus sévère que cet auteur était interdit dans l'établissement, a pu me ramener à l'état sérieux pour me faire rebondir quelques instants plus tard.

Oui, Paul de Kock était un spécialiste du rire ; il le provoquait par des moyens peu choisis comme la chute d'un personnage endimanché de vêtements tout neufs, une cascade de sauce sur une robe neuve, une gifle administrée à un autre que son destinataire. C'était le rire bête, enfantin, que fait naître un Auguste de cirque, c'était délicat, mais c'était irrésistible.

Mais ce romancier peu alambiqué, illisible aujourd'hui où les goûts de la foule ont changé, où le peuple a vu son niveau intellectuel se relever par les bienfaits de l'instruction, est le moniteur historique des environs de Paris, le guide Joanne des guinguettes suburbaines. Par lui, on apprend où et comment les grisettes et les petits commis allaient passer leurs dimanches ; ses romans sentent la friture de goujons que l'on allait déguster à Robinson ; on aperçoit les prairies du parc Saint-Fargeau où fleurissait le papier graisseux qui faisait concurrence à la marguerite des prairies ; on hume l'odeur des lilas de Romainville, et notre palais blasé se rafraîchit au souvenir des cerises de Montmorency.

Paul de Kock restera pour ceux qui l'ont lu le Jules Verne qui amène les petits bourgeois dans des aventures invraisemblables.

Puisque c'est ma fête. — Quoi ? il n'y a donc pas de train à onze heures pour Villars ?

— Non ; voyez l'horaire : « Jours de fête seulement ».

— Mais alors ?... Justement, c'est aujourd'hui ma fête !

LE FEUILLETON



LES DEUX DAMES DE CHEZ MARC-ANTOINE.

Pauline avait lu, non sans plaisir, ce poème ; mais, trop étrangère, malgré toutes ses courses, aux choses intimes de la montagne, elle ne sut l'apprécier.

— Ces fées, ces gnômes, pur enfantillage ! C'est égal, je veux lui en demander d'autres. Il en a, certainement.

L'idée ne lui vint pas que Marc-Antoine refuserait peut-être de communiquer des manuscrits. Et, pourquoi refuser ? Elle l'honorait en s'intéressant à ces « petites machines ». Et puis, n'est-ce pas, on écrit des vers pour les lire ou les donner à lire dans l'espoir d'une louange. Tous les hommes recherchent les applaudissements. Elle lui en servirait à souhait. Ce serait fort amusant. D'ailleurs, ces vers, réellement, n'étaient pas quelconques. Pauline Gerbier pouvait les louer sans risquer sa réputation de bon goût ; même — qui sait — en emportant quelques échantillons à Paris, les produire, chez elle, à l'heure du thé, dans le petit salon devant un joli public de caillettes dont cette primeur susciterait la jalousie. Car, si nombreuses sont celles qui vont, en été, villégiaturer sur les montagnes, bien rares sont celles qui y découvrent un poète inédit, un poète du crû, à la fois paysan, officier, magistrat... Cette pensée la mit en joie.

Mais il fallut déchanter. Malgré le petit manège, un sourire exquis, d'un compliment bien tourné, d'une mimique gracieuse, malgré leur camaraderie, Marc-Antoine ne se laissa pas convaincre.

— Ce que j'ai en portefeuille, comme vous dites, mademoiselle, n'aurait aucun attrait pour vous. En somme, mieux vaut dire que je n'ai rien : quelques mauvais vers, quelques strophes isolées, pas une pièce présentable.

Et, comme Mlle Gerbier insistait, avec des petites mines d'enfant gâtée désirant une friandise, il ajouta :

— D'autre part, mademoiselle Pauline, je n'ai aucune intention de passer pour un littéraire, en prose ou en vers. Le hasard vous a fait découvrir l'existence de ce petit morceau. Il est connu ici. Je n'avais, donc, aucune raison de vous en refuser la lecture. Mais c'est le seul que j'aie jamais donné à un public, même familial comme les gens du village. Et je ne recommencerais pas. Vous voyez donc qu'il m'est impossible de vous satisfaire, tout en le regrettant.

Pauline eut une petite moue de dépit. La réponse de Marc-Antoine, courtoise, mais ferme, lui apparut décisive. Cependant, quoique blessée un peu dans sa vanité de jolie femme, elle sourit, disant pour sauver la face :

— Vous êtes trop modeste ou vous ne me jugez pas digne d'apprécier vos œuvres.

— Oh ! mademoiselle, mes œuvres ! Quel grand mot.

— Vos œuvrettes, si vous préférez.

Et, contente d'avoir conclu par une petite méchanceté, Mlle Gerbier rendit à Marc-Antoine les cinq volumes de Rambert, prétextant que cette « littérature trop spéciale » était « au-dessus de ses forces ».

IX

Cette minuscule passe d'armes eut pour conséquence immédiate d'enlever à Marc-Antoine toute idée d'amusement littéraire. Il se crut incapable puisque cette Parisienne avertie le raillait. Il se jugea ridicule. Il se tança vertement.

— Et c'est bien fait, dam, vieux fou ! Occupe-toi de tes fonctions et ton train ; dors dans ton lit au lieu de rôder à la belle étoile ! Ça vaudra mieux.

Mais, quoi qu'il en eût, son amour s'était senti assez profondément atteint pour en pâtir. On a beau n'être point homme de lettres, on tient toujours un peu à ce qu'on écrit et on trouve à ces babioles, en dépit de toute modestie, une petite pincée de qualités. Marc-Antoine demeura donc humilié, surtout par le ton qu'avait pris Pauline pour lancer ce diminutif dédaigneux : « œuvrette ». Il ne pensait pas que, lui-même, en se récriant sur la « grandeur » d'un mot avait provoqué la réplique.

Et ce malheureux mot mit un terme à la camaraderie des deux jeunes gens. Marc-Antoine, comme l'escargot effarouché se retira dans sa coquille et Pauline ne fit aucun effort pour l'en faire sortir. Aussi bien, la collection de bibelots alpestres étant suffisante, les promenades en tête-à-tête devenaient inutiles. Et puis, Pauline ne s'éternisait pas dans

une même lubie. Le premier enthousiasme passé, elle baillait. Il fallait alors trouver autre chose, et cette autre chose se rencontrait difficilement. Très peu snob — juste assez pour être « dans le train » sans rien exagérer — elle ne s'astreignait pas à de tyranniques coutumes. Jamais, elle n'eût fait abstraction de ses goûts personnels pour dire « Amen » aveuglément aux vérités révélées par les pontifes de tel régime ou de telle coterie. De toutes ces petites chapelles, elle se moquait volontiers. Elle les trouvait très vite monotones et s'en désintéressait aussitôt.

Et, maintenant que les nouveautés de la vie montagnarde ne lui souriaient plus, tous les défauts des personnages et toutes les incommodités des choses lui apparaissaient, singulièrement amplifiés et irritants. Et puis, Pauline ne comprenait pas ces gens au milieu desquels elle vivait depuis quelques semaines. Ces paysans instruits, cette tante Julie, si simple et si digne, ce meïdze, cette Lucie Mermod, veuve volontaire, ce Jean Frutschy, qui ne parlait guère, mais chantait des ritournelles, jusqu'à cette Mariette — une servante, après tout — qui, l'autre jour, refusait une robe presque neuve, sous ce singulier prétexte :

(A suivre).

G. Héritier.

Théâtre Lumen. — Cette semaine, au Théâtre Lumen, « Barbara, fille du désert », merveilleux film artistique et dramatique en 5 parties, avec, comme principaux interprètes Ronald Colman et Vilma Banky. Mise en scène de Henry King. A la partie comique, « Un Maître nageur ! », succès de fou-rire en deux parties ; le « Ciné-Journal Suisse » avec ses actualités mondiales et du pays, et le « Pathé-Revue ».

Royal-Biograph. — Au nouveau programme du Royal-Biograph de cette semaine, mentionnons tout spécialement « La Nouvelle affaire de Potash et Perimutter », grand film d'aventures comiques avec, comme principaux interprètes, George Sidney et Alexandre Carr. Au même programme, « Le Plan secret », grand drame d'aventures policières en 3 parties, avec, dans le rôle principal, Jack Holt.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. Bron, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

Garçon !

Un Cordial Vaudois

à base d'œufs frais et crème

Lattion Frères, Fabricants, Lausanne

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4.

Pour encourager l'Épargne, nous bonifions

des Carnets d'Épargne

à 4 1/2 %

DÉCLARATION !!!
 L'apéritif sain « **DIABLERETS** »
 Est boisson saine, par excellence.
 Aux plantes et fleurs de nos forêts
 D'où en est exclu toute essence.

LAITERIE DE ST-LAURENT Rue St-Laurent 27
 Spécialité : Beurre, œufs du jour, Fromages de 1er choix.
 Mayakosse et Maya Santé, Tommes.
 J. Barraud-Courvoisier

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,

un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POULLLOT, agent général, LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.